



CESAM

Association loi 1901
24 avenue de Stalingrad
21000 DIJON

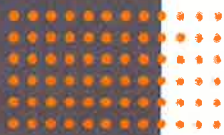
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019



AVEC VOUS SUR LE BON CHEMIN

Audit Contrôle Légal





AVEC VOUS SUR LE BON CHEMIN

Audit Contrôle Légal

CESAM
Association loi 1901
24 avenue de Stalingrad
21000 DIJON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

CESAM
Association loi 1901
24 avenue de Stalingrad
21000 DIJON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CESAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 9 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur la note « événements postérieurs à la clôture » de l'annexe relative au contexte de crise sanitaire liée au covid-19.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 6 août 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

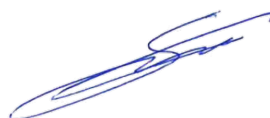
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Dijon le 7 août 2020

Pour AUDIT ET CONTROLE LEGAL

Pierre-Luc Soeur

Commissaire aux Comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et **appropriés** pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit **appropriées** en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le **caractère** approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de **manière** à en donner une image fidèle.

BILAN - ACTIF

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

ACTIF

	Valeurs au 31/12/19		Valeurs au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires	24 812	24 812	
Fonds commercial (1)			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels	36 386	36 386	
Autres immobilisations corporelles	763 989	720 239	43 750
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	503		503
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts	92 096		92 096
Autres immobilisations financières	23 128		23 128
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	940 915	781 437	159 477
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes	3 665		3 665
Créances			
Clients (3)	482 749		482 749
Clients douteux, litigieux (3)			
Clients Factures à établir (3)	123 582		123 582
Autres créances (3)	683 866		683 866
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	1 374 795		1 374 795
Charges constatées d'avance (3)	5 996		5 996
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 674 654		2 674 654
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 615 568	781 437	2 834 131

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

PASSIF

Du 01/01/2019
au 31/12/2019

Du 01/01/2018
au 31/12/2018

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres

Fonds associatifs sans droit de reprise
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise
Réserves indisponibles
Réserves statutaires ou contractuelles
Réserves réglementées
Autres réserves
Report à nouveau

Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)

Autres fonds associatifs

Fonds associatifs avec droit de reprise
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables
Provisions réglementées
Droits des propriétaires (Commodat)

TOTAL (I)

798 402

772 511

Comptes de liaison

TOTAL (II)

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)

95 341

85 689

95 341

85 689

Fonds dédiés

Sur subventions de fonctionnement

Sur autres ressources

TOTAL (IV)

INTERETS MINORITAIRES (V)

56 393

52 147

DETTES (1)

Dettes financières

Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes d'exploitation

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Redevables créditeurs

Dettes diverses

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL (VI)

1 883 995

2 025 772

Ecart de conversion passif

(VII)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)

2 834 131

2 936 118

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 940 388

2 077 919

COMPTE DE RÉSULTAT

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	1 851 245	100,00	1 825 644	100,00	25 601	1,40
Montant net du chiffre d'affaires	1 851 245	100,00	1 825 644	100,00	25 601	1,40
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 332 613	126,00	2 162 060	118,43	170 554	7,89
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	40 252	2,17	62 661	3,43	-22 409	-35,76
Autres produits	66		2 384	0,13	-2 319	-97,25
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 224 176	228,18	4 052 750	221,99	171 426	4,23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 360 149	127,49	2 152 670	117,91	207 478	9,64
Impôts, taxes et versements assimilés	108 154	5,84	110 120	6,03	-1 966	-1,79
Salaires et traitements	1 326 172	71,64	1 242 407	68,05	83 764	6,74
Charges sociales	437 061	23,61	441 701	24,19	-4 641	-1,05
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	20 726	1,12	19 311	1,06	1 416	7,33
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.			21 122	1,16	-21 122	-100,00
Dotations aux provisions	5 652	0,31	3 497	0,19	2 154	61,60
Autres charges	6 460	0,35	19 132	1,05	-12 672	-66,24
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 264 373	230,35	4 009 961	219,65	254 412	6,34
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-40 197	-2,17	42 788	2,34	-82 985	-193,9
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

72 870

2 158

36 268

51 395



Voir le rapport de l'expert-comptable

12/27

COMPTE DE RÉSULTAT

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)	359	0,02			359	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	921	0,05	1		920	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 279	0,07	1		1 279	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	1 279	0,07	1		1 279	
RÉSULTAT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	-38 918	-2,10	42 789	2,34	-81 707-190,95	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	72 870	3,94	36 268	1,99	36 603	100,92
Sur opérations en capital	3 208	0,17	3 097	0,17	111	3,59
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	76 079	4,11	39 365	2,16	36 714	93,27
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 928	0,16	51 395	2,82	-48 466	-94,30
Sur opérations en capital	886	0,05	229	0,01	657	287,36
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 814	0,21	51 624	2,83	-47 809	-92,61
RESULTAT EXCEPTIONNEL	72 264	3,90	-12 259	-0,67	84 523-689,49	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	4 301 534	232,36	4 092 115	224,15	209 419	5,12
TOTAL DES CHARGES	4 268 188	230,56	4 061 585	222,47	206 602	5,09
Résultat net de l'ensemble consolidé	33 346	1,80	30 530	1,67	2 816	9,22
Intérêts minoritaires	4 247	0,23	997	0,05	3 250	326,07
Résultat net - Part du Groupe	29 100	1,57	29 534	1,62	-434	-1,47

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 834 131,40 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 29 099,89 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/06/2020 par le conseil d'administration.

En Euro

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT

Le groupement associatif composé du CESAM, de l'APP, du CRIFAD et de le DAQ n'étant pas dans l'obligation

d'établir des comptes consolidés, il a été décidé de retenir les méthodes suivantes :

- Sommation des balances individuelles.
- Elimination des opérations réalisées en interne .
- Identification des intérêts minoritaires au niveau de l'APP.

Règle de prise en charge de l'APP :

Les organismes contractants ont convenu en cas d'arrêt définitif du dispositif de répartir les résultats et les biens matériels conformément à la convention , sur la base de la répartition par organisme de l'activité pédagogique des 5 dernières années.

Les différentes entités du groupe ont été intégrées globalement étant donné que CESAM , entité consolidante , est le mandataire de ces organismes.

Des intérêts minoritaires ont été déterminés afin de tenir compte des partenaires du CESAM au niveau de l'APP.

ANNEXE

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Evolution du périmètre consolidé :

La quote part du CESAM sur les fonds propres de l'APP a été comptabilisé à hauteur de 54% au 31/12/2019 correspondant à l'activité de 2019.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les comptes annuels de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'association s'attend à un impact négatif sur les comptes annuels en 2020. L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes annuels, le conseil d'administration n'a pas connaissance de faits significatifs pouvant remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

ANNEXE

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	20 178		
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agents & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		35 690		
		Inst. générales, agents & aménagts divers	342 377		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	254 733		37 651
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	632 800		37 651
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	652 978		37 651

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			20 178	
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				35 690	
		Inst. gal. agen. amé. divers			342 377	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			292 385	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			670 451	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL			690 629	

ANNEXE

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	20 178		20 178
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	35 690			35 690
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	339 316	791		340 107
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	246 400	13 081		259 481
Emballages récupérables divers				
TOTAL	621 405	13 872		635 277
TOTAL GENERAL	641 583	13 872		655 455

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	85 689	9 652		95 341
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	TOTAL	85 689	9 652		95 341
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	21 122		21 122	
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	21 122		21 122	
	TOTAL GÉNÉRAL	106 811	9 652	21 122	95 341
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		5 652	21 122	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ANNEXE

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	92 096		92 096
	Autres immobilisations financières	23 128		23 128
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	606 331	606 331	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	294	294	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117	117	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	11 464	11 464	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	670 948	670 948	
	Divers			
Renvois	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	4 709	4 709	
	Charges constatées d'avance	5 996	5 996	
	TOTAUX	1 415 083	1 299 859	115 224
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice	-1 149	
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 108 017	1 108 017		
Personnel & comptes rattachés	155 179	155 179		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	135 883	135 883		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 778	3 778		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	425 520	425 520		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	55 619	55 619		
TOTAUX	1 883 995	1 883 995		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	55 619
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	55 619

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 710
Dettes fiscales et sociales	219 811
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	260 522

ANNEXE

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 64 839,99 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2,50 %
Table de mortalité	INSEE 2006-2008
Départ volontaire à	62 ans

ANNEXE

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

LES EFFECTIFS

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel salarié :	46,08	46,08
Ingénieurs et cadres	5,84	5,84
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2,04	2,04
Ouvriers		
Administratifs	12,42	12,42
Formateurs	25,78	25,78
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE

12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

RESULTAT CESAM APRES RETRAITEMENT DU CRIFAP

CESAM - exercice 2019	
Détail des postes	Montant
CHARGES D'EXPLOITATION	
Consommation exercice /tiers	829 237,97
Autres achats et charges externes	829 237,97
Impôts, taxes et vers. assimilés	102 426,01
Impôts, taxes et vers/ assimilés	102 426,01
Charges du personnel	1 682 512,04
Salaires et traitements	1 266 870,77
Charges sociales	415 641,27
Dotations aux amortis. & provisions	21 989,50
Amort. sur immobilisations	17 872,22
Amort. pour risque et charges	4 117,28
Autres charges	2 284,88
Autres charges	2 284,88
TOTAL I	2 638 450,40
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)	2 093,48
Sur opérations de gestion	1 207,40
Sur opérations en capital	886,08
Solde créditeur : bénéfice	1 351,55
TOTAL GENERAL (CHARGES)	2 656 347,42
Montant net Chiffre d'affaires (A)	2 554 284,50
Production vendue (B&S)	2 554 284,50
Autres produits d'exploitation (B)	29 192,46
Subventions d'exploitation	10 000,00
Reprise /prov. & transferts charge	19 129,99
Autres produits	62,47
TOTAL (A+B)	2 597 928,95
PRODUITS FINANCIERS (III)	915,74
Autres intérêts et produits assim.	915,74
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)	57 502,73
Sur opérations de gestion	54 294,40
Sur opér. de capital, subv. d'inv.	3 208,33
TOTAL GENERAL (PRODUITS)	2 656 347,42

Handwritten signature or initials in the top right corner.

ANNEXE

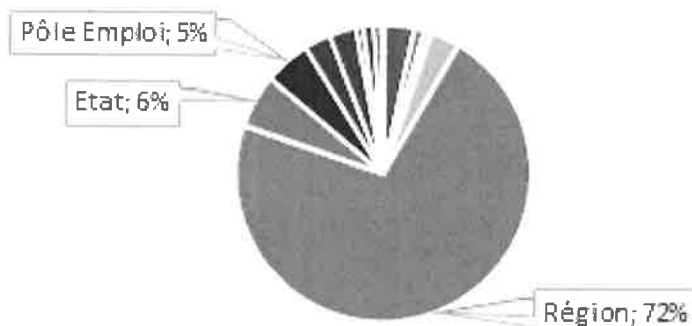
12219 - ASSOCIATION CESAM CONSOLIDE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

REPARTITION PAR FINANCEUR

Répartition des ressources par financeur - consolidé



- | | | |
|--------------------|-------------------|--------------------------|
| ■ Ville de Dijon | ■ Dijon Métropole | ■ Autres communes / CCAS |
| ■ CD21 | ■ Région | ■ Etat |
| ■ Pôle Emploi | ■ Entreprises | ■ Autres OF |
| ■ Particuliers | ■ FSE | ■ Créativ |
| ■ Fondation Orange | | |